

La méthodologie

Cette étude se décline en deux niveaux. Alors que le niveau régional a permis de cerner les enjeux, d'analyser les formations et d'aboutir à des préconisations générales, le niveau départemental a approfondi la thématique de l'eau pour analyser le positionnement des acteurs et émettre des idées de formations. L'étude régionale a été pilotée par un comité de pilotage régional composé des financeurs, des représentants des administrations (SREA⁽¹⁾, DIREN), de l'INRA, et des membres associés au comité PDRN.

Durant cette étude, ce sont 77 entretiens qui ont été conduits sur la base d'un guide d'entretiens. Les personnes rencontrées ne constituent en aucun cas un échantillon représentatif en termes statistiques mais ont permis de recueillir un panel d'avis des différents acteurs. Au niveau régional, 20 structures ont été rencontrées (OPA, collectivités, acteurs administratifs ou institutionnels et associations environnementales). Au niveau départemental, les 57 entretiens ont été en majorité des entretiens avec des agriculteurs (31), des organismes de formation (12) et des élus locaux (9).

Après la conduite des entretiens, l'URCPIE a procédé à leur analyse qui a pris la forme d'une étude régionale et de quatre rapports départementaux se focalisant sur la thématique de l'eau. L'ensemble de l'étude et des rapports sont disponibles sur le site de VIVEA (www.vivea.fr, « espace documentaire »).

(1) SREA, Service régional de l'économie agricole

Agriculture, environnement et formation professionnelle

Une opération territoriale agro-environnementale a été menée en Auvergne en 2004 de manière expérimentale dans quatre territoires par l'URCPIE⁽¹⁾ et quatre ADASEA⁽²⁾. Le besoin de mettre en place des formations sur la relation agriculture-environnement-territoire à destination des agriculteurs a alors été mis en évidence. Ce besoin est renforcé par la nouvelle politique agricole commune qui accorde une part de plus en plus importante aux questions environnementales dans les pratiques agricoles.

Parallèlement, il a été constaté par VIVEA que le nombre de formations environnementales était assez limité sur la région et que celles-ci étaient assez souvent annulées faute de participants. Ce contraste, entre les besoins identifiés et la réalité de la formation professionnelle continue, a déclenché une analyse des besoins en formation du secteur agricole sur le thème des relations agriculture et environnement.

Cette étude, cofinancée par le conseil régional Auvergne, le FEOGA/FEADER et VIVEA, a été conduite par l'URCPIE. Il s'agissait de hiérarchiser les enjeux environnementaux du point de vue des différents acteurs impliqués dans cette problématique et de repérer les thématiques à



privilégier dans le cadre de la formation professionnelle continue, d'une part ; mais aussi d'analyser l'offre de formation existante d'autre part. C'est à partir de ces données que des préconisations pour développer les formations agro-environnementales tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif ont été faites. Cette publication vise à présenter de manière synthétique les principaux résultats pour favoriser leur utilisation en Auvergne mais aussi dans les autres régions. ■

(1) URCPIE, Union Régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement.

(2) ADASEA, Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles.

Une même vision des enjeux environnementaux

La gestion de l'eau, la préservation de la biodiversité et des paysages, la maîtrise énergétique sur les exploitations et la production agricole d'énergie sont les trois enjeux majeurs qui sont ressortis – dans cet ordre – de cette étude à la suite des entretiens. L'eau et l'énergie ont été souvent citées comme devant s'accompagner de formation alors que pour la biodiversité et les paysages, la formation professionnelle continue apparaît moins comme une mesure d'accompagnement prioritaire. Retour sur quelques points forts de ces trois enjeux.

Premier enjeu

L'eau : une ressource à préserver

Prise en compte dans de nombreuses politiques publiques (Directive cadre européenne, procédure Contrat de rivière, S.A.G.E...) et sollicitée pour différents usages (alimentation, loisirs, irrigation...), l'eau est, de toute évidence, une ressource à préserver et à protéger pour l'ensemble des acteurs et cela est considéré, par les personnes interrogées, comme prioritaire. L'appréciation des différents acteurs est cependant variable et, s'il y a

consensus au niveau du diagnostic, il peut y avoir divergence dans l'analyse des causes de dégradation. Ainsi, pour les professionnels agricoles, les préoccupations sont surtout en lien avec les sécheresses récurrentes et la quantité d'eau disponible, ce qui les amène à poser la question de la gestion économe de la ressource en eau, thématique qu'ils souhaitent voir reprise en formation.

Pour les acteurs non agricoles, les principales questions soulevées concernent le problème des nitrates et du phosphore, la qualité bactériologique, l'utilisation de pesticides

suite page 2 ▶

► suite de la page 1

mais également les problèmes liés à la gestion quantitative.

Chacun s'accorde pour reconnaître la nécessité de considérer l'incidence de certaines pratiques agricoles sur la gestion de l'eau. L'évolution de certaines pratiques (gestion des effluents d'élevage, optimisation de la fertilisation et de l'utilisation des produits phytosanitaires, protection des captages d'eau potable, modalités d'irrigation, respect des zones humides, abreuvement du bétail, système fourrager) pourrait faire l'objet d'actions de formation afin de donner des pistes d'évolution.

Deuxième enjeu

La biodiversité et les paysages : une délimitation souvent floue

La distinction entre paysages et biodiversité est plus évidente pour les acteurs environnementaux et institutionnels, beaucoup moins pour les agriculteurs. Le paysage étant en partie lié à la biodiversité, les deux thèmes sont souvent abordés simultanément.

Pour l'ensemble des interlocuteurs, l'Auvergne présente des paysages typés et des milieux remarquables, la plupart d'entre eux sont préservés mais d'autres subissent des dégradations. Dans les zones les plus difficiles (en montagne et sur les fortes pentes) où la mécanisation est difficile, les paysages ont



tendance à se « refermer » car les terres ne sont plus cultivées. Cette dégradation affecte aussi parfois de petites surfaces (bords de rivière...).

À l'inverse, l'agrandissement de la taille des exploitations, l'intensification dans les zones de plaine entraînent la disparition des haies, l'uniformisation des paysages et l'appauvrissement de la diversité floristique et faunistique.

Les acteurs environnementaux et institutionnels relèvent que certains milieux (zones humides, tourbières par exemple) ont souffert dans les têtes de bassins en raison des pratiques agricoles (drainage, pratiques de fertilisation). Mais, pour les interlocuteurs du monde agricole, ces constats ne doivent pas être le prétexte à montrer du doigt une activité économique qui à l'inverse peut être garante d'une qualité paysagère et d'une richesse biologique réelles (prairies naturelles, milieux ouverts...).

La biodiversité et le paysage questionnent

Troisième enjeu

L'énergie : un enjeu montant car en prise directe avec l'économie

En ce qui concerne l'énergie, les agriculteurs sont principalement préoccupés par les économies potentielles à l'échelle de l'exploitation. Dans cette logique d'optimisation, les personnes interrogées ont estimé que les questions liées au bilan énergétique et à la réduction des consommations, à l'utilisation des énergies renouvelables (énergie solaire, méthanisation) étaient importantes et qu'elles devaient trouver des réponses.

Le volet production d'énergie par l'agriculture – la fabrication de biocarburants à usage interne, la valorisation de tourteaux, la filière bois énergie et les outils de transformation – a été évoqué essentiellement par les institutionnels, ce n'est pas une priorité pour les agriculteurs auvergnats.

Zoom sur l'eau : des axes pour la formation

L'eau, parce qu'elle représente une ressource limitée, est à gérer collectivement de façon intégrée. Il ne faut pas oublier que l'eau est une ressource nécessaire à la production, mais que certaines pratiques peuvent avoir des incidences sur la ressource en eau. C'est pourquoi l'URCPIE préconise, pour la conduite de formations sur cette thématique, de :

- favoriser l'entrée technico-économique avant tout ;
 - promouvoir les échanges entre les différents acteurs à une échelle territoriale pertinente afin d'avoir une gestion concertée et des pratiques cohérentes avec cette gestion ;
 - de poursuivre l'approche de l'eau au travers des thématiques telles que la gestion du système herbage, la conduite du pâturage, l'abreuvement du bétail, le lavage des installations de traite, la mise en place de systèmes d'irrigation, la maîtrise de la fertilisation et des produits phytosanitaires.
- Enfin, la formation se doit d'accompagner les mesures agro-environnementales.

La réponse formation apportée aujourd'hui

Une offre limitée et une approche formation centrée sur la mise en conformité

Malgré une vision partagée des enjeux et les besoins exprimés par les divers acteurs, l'offre de formation sur la relation agriculture/environnement reste limitée (6,9% des formations en 2004 soit 53 formations, 3,8% en 2005 soit 25 formations) et différente selon les départements auvergnats (72% des formations réalisées l'ont été dans les départements du Cantal et de la Haute-Loire entre 2004 et 2006).

De plus, si les thèmes abordés correspondent plus ou moins aux principales préoccupations environnementales (eau en particulier), l'affichage de ces enjeux n'est souvent pas explicite.

Ainsi, l'offre de formation répond plus à la nécessité de s'adapter à des exigences réglementaires qu'à la volonté d'intégrer l'environnement à travers une approche globale de l'exploitation agricole, comme le démontre le tableau (voir p.3). A la lecture de l'offre de

formation on peut penser que la problématique environnementale est souvent subie par le monde agricole qui, ne maîtrisant pas toujours les enjeux et le point de vue des différents acteurs, ne peut avoir une approche plus proactive ou anticipatrice.

Une volonté commune de faire évoluer l'approche des questions environnementales en formation

L'ensemble des acteurs rencontrés s'accorde pour dire que l'offre de formation reflète un contexte subi plutôt qu'un volontarisme de la profession agricole en matière d'environnement : les agriculteurs souvent mis au banc des accusés par la société ont développé de la méfiance, voire de la défiance vis-à-vis des questions environnementales. Cela a des répercussions au niveau de la

Type d'entrée utilisé en formation	Contenu principal	Questions centrales abordées	Pourcentage de formations agro-environnementales financées par VIVEA en Auvergne
Répondre à une exigence réglementaire	Adaptations aux évolutions réglementaires	Comment être en règle ?	56% Ex : Respecter les engagements de la PHAE
Sensibiliser à un enjeu cible dans une perspective d'action	Sensibilisation à un enjeu agro-environnemental particulier et évolution des pratiques	Comment adapter mes pratiques pour une meilleure prise en compte de l'environnement sans remettre en cause mon système d'exploitation ?	19% Ex : Les produits phytosanitaires aux abords de la vendage
Agir en saisissant une opportunité	Appropriation d'un enjeu agro-environnemental dans une optique économique	En quoi cela me concerne-t-il et peut être économiquement intéressant ?	15% Ex : Quelles énergies renouvelables pour mon exploitation ?
Remettre en question le système de production pour le faire évoluer	Réflexions globales sur le fonctionnement de l'exploitation	Comment adapter mon système de production ?	10% Ex : conduire un système herbager autonome et économe

formation professionnelle (nombre de formation, contenu). Pour les acteurs du monde agricole, l'approche des enjeux environnementaux, amenés trop souvent à travers une vision « réglementaire et procédurière de l'environnement », n'est pas en phase avec les préoccupations quotidiennes de la gestion d'une exploitation agricole. Les acteurs environnementaux et institutionnels les rejoignent sur le fait qu'il manque dans la formation

une approche positive et concertée de la relation agriculture/environnement. Or, tous mettent en avant l'intérêt de la formation pour favoriser la prise en compte de l'environnement par les agriculteurs et les structures d'encadrement de l'agriculture. Les acteurs institutionnels et environnementaux estiment qu'il est nécessaire de faire évoluer cette prise de conscience. Néanmoins, les structures de formation jugent

que les besoins en matière d'environnement restent difficiles à identifier sur le terrain, les préoccupations liées à la gestion du système d'exploitation prenant souvent le pas sur les interactions avec le territoire et les ressources environnementales. Cela conforte l'idée que l'approche de l'environnement doit partir des préoccupations et pratiques des agriculteurs et intégrer les contraintes techniques et économiques inhérentes au fonctionnement de l'exploitation.

Les pistes de développement

L'analyse des formations existantes et les entretiens menés ont permis de dégager des leviers et pistes d'actions pour développer l'offre de formation sur des thématiques environnementales.

Le contexte : une opportunité à saisir

Les consommateurs se préoccupent de plus en plus du respect de l'environnement lors de leurs achats de produits alimentaires. De ce fait, les agriculteurs sont de plus en plus attentifs à leur façon de produire afin de répondre à cette demande sociétale. En parallèle, acteurs environnementaux et acteurs agricoles ne s'ignorent plus. Les environnementalistes sont plus souvent associés aux décisions touchant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et vice-versa. Ils reconnaissent que l'activité agricole est une activité économique à part entière et génératrice de biens environnementaux. En Auvergne, la présence de ces deux types d'acteurs dans des instances décisionnelles (Commission régionale agri-environnement, Comité PDRN, Commissions départementales d'orientation agricole) démontre une volonté pour certains dossiers de croiser les approches.

Outre ces deux points, la mise en place des politiques publiques en matière d'environnement, qu'elles soient nationales (Directive cadre sur l'eau, conditionnalité des aides européennes) ou locales (périmètre Natura 2000, SAGE, contrats de rivière...), conduisent à modifier l'approche environnementale des agriculteurs, sous peine de sanctions économiques fortes dans le cas de la conditionnalité par exemple.

C'est ce contexte socio-politique en mouvance qui représente une occasion à saisir pour la mise en place de formations sur des thématiques environnementales. En effet, la mise en place de ces politiques nécessite un accompagnement. Les différents acteurs rencontrés lors de l'étude estiment que cet accompagnement doit passer par la formation.

Celle-ci doit permettre de lever les incompréhensions, d'explicitier les changements nécessaires de certaines pratiques et de permettre ainsi une prise en compte concrète de l'environnement dans les pratiques agricoles. Les compétences des différents types d'acteurs sont sollicitées et tous sont d'accord sur la nécessité de croiser les approches en formation. Si le contexte est favorable pour tenter de développer des formations sur des thématiques agro-environnementales, les dispositifs

de formation doivent répondre à quelques incontournables pour être efficaces. Quatre préconisations ont été retenues par les auteurs de cette étude :

Première préconisation

La nécessité de développer des partenariats

Pour éviter le fonctionnement en vase-clos appliqué jusqu'ici, il est nécessaire que les acteurs environnementaux et agricoles collaborent sur le dossier de la formation, et ce dès le montage du dispositif. L'URCPIE préconise de travailler sur les points de convergence et les évolutions souhaitables plutôt que de partir des positions idéologiques de chacun des acteurs. Les acteurs rencontrés s'accordent à dire qu'en cadrant les problématiques et les souhaits d'évolution, le travail en commun sera possible et il permettra aux acteurs de mieux se connaître et de se créer une culture partagée. Les structures directement en lien avec le monde agricole sont riches de leurs compétences techniques, de leur capacité à mobiliser, de leurs connaissances des contextes locaux. Elles ont, de plus, une expérience à

► suite de la page 3

faire valoir en terme de formation et possèdent souvent des expériences concrètes à valoriser. Les structures environnementales ont, de leur côté, une connaissance des problématiques environnementales et du contexte local. Elles possèdent elles aussi des expériences concrètes à faire valoir et des habitudes de travail avec les acteurs du territoire. L'association des différentes approches en formation permettrait de comprendre les contraintes liées à chacun et les attentes communes.

Deuxième préconisation

Une approche formation positive, contextualisée et partant des pratiques des stagiaires

Afin de rendre l'approche environnementale attractive pour les agriculteurs, il est préconisé de **territorialiser les enjeux** et de les contextualiser en fonction de chaque territoire spécifique et donc d'affiner la détection des préoccupations et des attentes qui concernent l'environnement. L'étude fait le constat qu'il ne sert à rien d'être sur des enjeux environnementaux globaux mais que traiter en formation une problématique environnementale locale permet de mobiliser des agriculteurs et d'élargir ensuite à la problématique générale. L'approche qui doit être développée en formation se doit d'être audible et concrète pour les exploitants, c'est-à-dire **répondre à leurs besoins d'adaptation en considérant leur contexte local, les conséquences technico-économiques des changements de pratique attendus.**

Il paraît intéressant de partir d'une accroche positive de l'environnement. Trop souvent l'environnement est vécu comme une contrainte par l'agriculteur alors qu'il est le premier acteur producteur de biens environnementaux. Responsabiliser sans accuser est une démarche incontournable en formation et cela n'est possible qu'en partant des pratiques des stagiaires, en les rendant acteurs des diagnostics, des difficultés qu'ils rencontrent pour mettre en place de nouvelles pratiques plus respectueuses et de travailler ensemble les solutions à mettre en œuvre, en tenant compte des points de vue des différents acteurs. Enfin, il existe des réseaux de démonstration⁽¹⁾ qui sont trop peu sollicités et qui pourraient, parce qu'ils mettent en œuvre des solutions de façon concrète et réelle, servir de support aux formations environnementales (réseaux bio, réseaux GDA...).

Il est également préconisé de bâtir les formations environnementales sous la forme de **formations actions**, c'est-à-dire des formations qui ont comme principal moteur le souci de la mise en pratique, et non pas des formations classiques.

L'idée de **mélanger les publics** en formation permettrait également de favoriser les échanges et la compréhension réciproque des points de vue, les questions environnementales étant souvent des problématiques transversales.

Troisième préconisation

Des relais à mobiliser

Trop souvent, les actions de formation sur des thématiques environnementales sont annulées faute de participants. Il faut donc

s'interroger sur les moyens à mobiliser pour éviter cet écueil. Selon les éléments recueillis au cours de l'étude, les relais locaux et la presse sont trop peu sollicités.

Le monde agricole a une multitude de réseaux (syndicats, associations, OPA...) qu'il serait souhaitable de mobiliser et de sensibiliser aux problématiques à développer sur le thème de l'environnement afin qu'ils soient le relais du message auprès de leurs adhérents. La formation devrait tout particulièrement réussir à former les responsables professionnels pour leur capacité à démultiplier le message localement par effet boule de neige.

Enfin, l'idée d'écrire dans la presse agricole un article de façon régulière sur les questions environnementales locales, article reprenant les positions des différents acteurs pourrait constituer un point de départ de partenariat, de sensibilisation.

Quatrième préconisation

Des financements à croiser

Si VIVEA peut financer le face à face pédagogique, il ne peut pas financer les aspects réflexions/organisation souvent nécessaires au réel changement de pratiques. Il serait alors intéressant de pouvoir, sur ces aspects, mobiliser d'autres sources de financement (CASDAR, Conseil régional).

(1) Les réseaux de démonstrations sont des exploitations pilotes mettant en œuvre des pratiques innovantes en matière d'environnement.

Conclusion de l'étude

Cette étude montre que pour tous les acteurs, la perception de l'environnement a évolué. Pour schématiser, nous sommes passés d'une vision « environnement = contrainte » pour l'agriculture à une vision où les agriculteurs sont producteurs de biens et de services environnementaux. Cette évolution et le contexte socio-politique sont des leviers à saisir pour développer l'offre de formation professionnelle continue et faire évoluer son approche.

La nécessité de travailler en partenariat sur ces formations, de croiser les regards entre monde de l'environnement et monde de l'agriculture apparaît fortement. Il paraît également indispensable de modifier l'approche pédagogique de ce type de formation en adoptant une approche positive de l'environnement, en privilégiant une entrée technico-économique, en valorisant les réseaux et expériences existants, et surtout en territorialisant les problématiques environnementales pour que les agriculteurs trouvent des réponses à leurs interrogations concrètes avant de passer à une approche globale de la problématique environnementale.

Les études VIVEA

- Directeur de la publication : Jean-Jacques Loussouarn
- Responsable éditoriale : Cécile Ghiringhelli
- Rédacteurs : Jean-Luc Campagne et Jean-Marie Bordes (URCPIE) – Sylvie Bourgeois et Carole Laisne (VIVEA)
- Comité de relecture : Youcef Elmeddah (DRIF) et Marie-Laure Gironde (Conseil régional Auvergne)
- Conception et réalisation : Incidences
- Photos : Anne Flour et Cécile Ghiringhelli
- VIVEA, 81 boulevard Berthier, 75017 Paris.
Siren : 440.656.247.
Tél. : 01.56.33.29.00.
Fax : 01.56.33.29.19.
E-mail : redaction@vivea.fr
- Internet : www.vivea.fr

